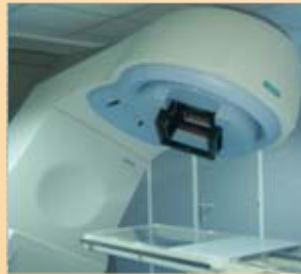


LIVRET D'ACCUEIL



**Centre de Radiothérapie
et d'Oncologie Médicale**

3, rue Paul Emile Victor
95520 OSNY

www.crom95.org

L'équipe du Centre de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale va prendre en charge une partie ou l'intégralité de votre traitement.



La prise en charge globale de votre maladie peut comporter plusieurs étapes :

- une radiothérapie exclusive
- une chimiothérapie exclusive
- une association de radiothérapie et de chimiothérapie
- ou une succession de ces deux traitements.

Nos efforts portent sur la qualité du traitement qui devra être appliqué dans votre cas, mais nous souhaitons pouvoir vous informer sur le déroulement de celui-ci et essayer de répondre aux questions que vous vous posez.

Ce livret d'information vous aidera à mieux comprendre le traitement que vous recevrez et tous les membres de l'équipe sont à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à les interroger.

(L' accueil)

⚙️ Lors de votre première visite dans le centre de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale, adressez-vous à l'accueil.

L'hôtesse établira votre dossier administratif, à l'aide de votre attestation de Sécurité Sociale. Pour que votre traitement soit pris en charge à 100% dans le cadre de l'ALD (Affection de Longue Durée), il est indispensable que votre médecin (en collaboration avec les spécialistes du Centre) en ait fait la demande auprès de votre Caisse.

Pour bénéficier de la prise en charge à 100%, il est impératif que vous ayez déclaré votre médecin traitant comme médecin référent à la CPAM.

En fonction de votre état de santé et de l'avis du Médecin, la Sécurité Sociale prend en charge votre transport :

- En véhicule personnel (remboursement des frais kilométriques)
- En taxi
- En V.S.L. (Véhicule Sanitaire Léger)
- En ambulance

Enfin l'hôtesse vous demandera les coordonnées de votre médecin traitant et/ou du Médecin spécialiste qui vous a adressé, afin qu'ils puissent être tenus informés des traitements qui vous seront proposés.

Une fois votre dossier administratif constitué, vous prendrez place en salle d'attente pour y rencontrer le Médecin avec qui vous avez rendez-vous.

Important : Ayez toujours votre carte vitale sur vous !



L'Accueil est ouvert du Lundi au
Vendredi de 8h30 à 18h

(La consultation de radiothérapie)

☀ C'est après vous avoir interrogé, examiné, et pris connaissance de l'ensemble de votre dossier médical que le médecin spécialiste en oncologie et radiothérapie, vous informera du traitement : nombre de séances, durée totale du traitement (qui peut aller de 2 à 8 semaines)

Les effets secondaires qui peuvent survenir pendant votre traitement dépendent de nombreux paramètres (région traitée, dose délivrée à chaque séance, durée totale du traitement, traitements médicaux associés, etc.....).

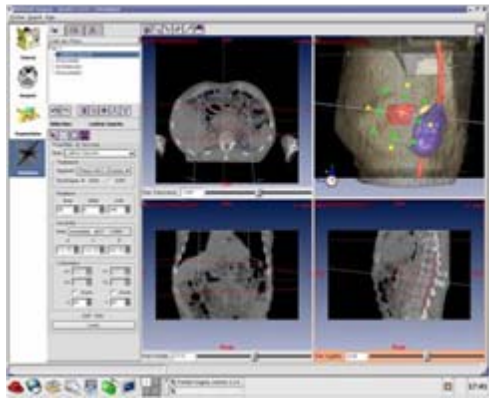
Le médecin vous expliquera tout cela au cours de la consultation. N'hésitez pas à l'interroger et n'écoutez pas les "on-dit", chaque cas étant particulier.

Sachez que, le plus souvent, votre dossier a été discuté au cours d'une consultation multidisciplinaire ou "staff", réunissant plusieurs spécialistes (chimiothérapeutes, radiothérapeutes, chirurgiens, spécialistes d'organes, anatomo-pathologistes, radiologues) afin d'élaborer la meilleure stratégie thérapeutique adaptée à votre cas. La radiothérapie peut dans certains cas être associée à une chimiothérapie que votre oncologue vous détaillera.

Le médecin que vous avez rencontré au cours de ce premier entretien vous verra régulièrement en consultation (en général une fois par semaine) afin de surveiller votre tolérance au traitement et de minimiser les effets secondaires qui peuvent apparaître.

C'est lui également qui réalisera la première étape du traitement de radiothérapie :

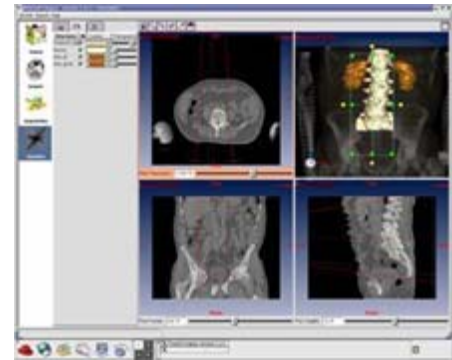
le CENTRAGE réalisé avec Scanner. Celui ci aura lieu dans les jours qui suivent la première consultation.



Dans le service, ce scanner est dédié exclusivement à la radiothérapie ; ce n'est pas un scanner de diagnostic mais un scanner de centrage. Les images effectuées avec cet appareil permettent de voir la région qui doit être traitée. Vous êtes installé dans la position que vous occuperez lors des séances de radiothérapie.

Cet examen dure environ 15 minutes et ne nécessite ni préparation, ni injection au préalable.

⚙️ Afin de déterminer avec précision la région à traiter, il est nécessaire de prendre des repères qui permettront de réaliser les séances de radiothérapie. Cette étape de votre traitement est effectuée sous la vigilance d'une manipulatrice (personnel paramédical diplômé formé à la manipulation des appareils de radiothérapie) assistée par un médecin . Cette opération est réalisée avec un SCANNER.



La manipulatrice dessinera sur votre peau quelques marques qui permettront de reproduire à chaque traitement la zone à irradier, pendant que le médecin remplira une fiche qui sera utilisée pour effectuer chacune de vos séances de radiothérapie.

Le centrage sous scanner



Les marques sont effectuées soit à l'aide de billes et de fils de plomb; soit à l'aide d'un colorant (la fuschine) qui doit être gardé.

Les marques ne s'effaceront pas avant plusieurs jours si vous vous contentez de vous laver à l'eau claire.

Au bout de quelques séances de rayons, la manipulatrice effectuera quelques points de tatouage très discrets qui permettront de reconstituer les champs d'irradiation même si les traces de fuchsine ont disparu.

Parfois, un masque de contention sera réalisé de manière à vous positionner de la même manière à chaque séance.



La réalisation de ces points de tatouage est indolore.

Le scanner permet d'évaluer la profondeur des zones ainsi localisées et de visualiser les organes qui ne doivent pas être irradiés.

Après le scanner, la manipulatrice du centre de radiothérapie vous communiquera sous une dizaine de jours la date et l'heure de votre premier rendez vous afin de commencer les séances de rayons.



Entre-temps, et avant la réalisation de la première séance, la fiche technique va être traitée par de puissants ordinateurs de calcul, sous la surveillance d'une Radiophysicienne afin de déterminer les différents paramètres qui devront être introduits dans l'appareil pour chaque séance de rayon, en fonction de la prescription du médecin et pour votre cas particulier.

Cette étape s'appelle la DOSIMETRIE.



⚙ Le médecin aura choisi le type d'appareil et de rayonnement le mieux adapté à votre cas. Ce choix ne dépend pas de la gravité du mal mais de votre corpulence, et surtout de la région à traiter.

Les rayonnements pénétrant d'une manière différente suivant leur type et leur énergie.



Les appareils de traitement utilisés dans notre service de radiothérapie sont des Accélérateurs linéaires de particules :

- Le **PRIMUS**, installé en Août 04 produisant des photons de 6 et 15 MV

- L'**ONCOR 1**, installé en Mars 2005 permet de délivrer des photons de 6 et 25 MV.

- L'**ONCOR 2** installé depuis mai 2010 produisant un rayonnement de photons de 6 et 25 MV identique à l'**ONCOR**

Comment se déroule une séance de rayons ?

La manipulatrice vous place sur la table de traitement de manière identique au centrage puis elle sort de la salle pour se rendre au pupitre de commande afin de démarrer la séance.

Il vous est demandé de rester immobile, en respirant normalement.

La séance dure environ 2 minutes. Vous ne ressentez absolument rien de particulier pendant la séance, exactement comme lorsque vous passez une radio.



La porte de la salle de traitement étant fermée pendant la séance, la manipulatrice pourra vous surveiller grâce à un circuit vidéo. Elle peut vous parler grâce à un interphone.

Par mesure de sécurité, vous ne devez pas vous lever de la table de traitement sans en avoir eu l'autorisation par la manipulatrice.

Sachez que lors de la première séance de rayons une radio de contrôle est effectuée avec l'appareil de

traitement qui permet au médecin de vérifier que le traitement est réalisé conformément au centrage. Cette opération sera répétée plusieurs fois au cours de votre traitement.

Les rendez-vous pour les séances suivantes vous seront donnés au fur et à mesure sur un carton personnalisé que vous devrez apporter à chaque séance.

Les bons de transport vous seront remis (à votre demande) chaque fin de semaine.



(Questions

Nous avons réalisé une petite enquête au sein du service afin de connaître les questions que vous vous posez le plus souvent. Essayons d'y répondre.

•Le traitement est-il douloureux ?

Non, vous ne ressentez rien de particulier quand vous subissez une séance de rayon, comme lorsque vous passez une radiographie.

•Est-ce que les rayons fatiguent ?

Les rayons peuvent occasionner une légère fatigue, surtout vers la fin du traitement car la toxicité du traitement s'accumule au fil des séances. Cette fatigue est en général supportable et compatible avec une activité extérieure normale. Elle dépend essentiellement des régions irradiées et des éventuels traitements associés. Demandez à votre médecin.

•Y a-t-il un régime particulier à suivre ?

Ayez une alimentation riche en protéines animales (viande, œufs, poissons, laitages). Le régime dépend essentiellement de la région qui est irradiée : si la gorge ou l'œsophage sont irradiés, il est préférable de privilégier les aliments qui "glissent bien" : crèmes, purées, viande hachée, etc.... Si l'abdomen est irradié, évitez les plats en sauce, épicés, les aliments

riches en gluten (pain, gâteaux, farineux...). Si apparaît une diarrhée, prenez du riz, des carottes, et n'hésitez pas à en parler au médecin.

•Combien de temps dois-je garder les marques qui ont été faites sur la peau ?

Lors du centrage, des marques ont été faites sur votre peau, qui permettent aux manipulatrices de reproduire le champ d'irradiation identique à celui du centrage.

Après quelques séances, une radio de contrôle est effectuée au cours d'une séance et les manipulatrices vont faire quelques points de tatouage (à peine visibles) définitifs qui leur permettent de reconstituer les champs d'irradiation. Même si les marques de fuchsine s'effacent, ces points de tatouage permettent de reconstituer le champ d'irradiation. Cependant, surtout si elles ne se voient pas quand vous êtes habillés.

Il vous est demandé de ne pas frotter les marques de fuchsine qui ont été faites. Elles aident les manipulatrices dans leur travail.



Réponses)

(Questions

•Avec quels produits peut-on se laver ?

Dans la zone irradiée, lavez-vous à l'eau claire, éventuellement avec un peu de lait pour bébé ou du savon de Marseille, sans frotter car la peau est fragile dans les zones irradiées. Pas de parfum ou de déodorant dans les territoires irradiés. Ne mettez pas de crème avant une séance de rayons, et portez des vêtements en coton, la peau étant plus fragile pendant les rayons, il faut éviter le contact des synthétiques avec la peau dans la région irradiée.

•Puis-je m'exposer au soleil ?

Pendant la radiothérapie et dans l'année qui suit, il est fortement déconseillé d'exposer les régions irradiées au soleil. Celui-ci peut réveiller les réactions liées à la radiothérapie et il peut en résulter des séquelles.

•Faut-il fermer les yeux pendant la séance ?

Non. Il n'y a aucun danger pour vos yeux.

•Les rayons provoquent-ils la chute des cheveux ?

Non. Sauf si la boîte crânienne est irradiée.

•Le nom du rayonnement utilisé ?

Il s'agit de Photons ou d'Electrons de haute énergie (de différentes énergies possibles allant de 5 à 25 Mégavolts) Cet appareil produit en effet ces deux types de rayonnement. Pour des raisons techniques, certains moments de la journée sont réservés aux Électrons ce qui explique certaines contraintes dans les heures de rendez-vous qui vous sont données.

•Les inconvénients liés au traitement sont-ils définitifs ?

La plupart des phénomènes liés à l'inflammation des tissus par les rayons (rougeur de la peau, irritation, intestinale, difficultés à avaler selon les cas) se résorbent en quelques semaines après la fin du traitement. Des réactions tardives sont possibles, selon la région du corps qui a été irradiée. Les précisions nécessaires vous seront données par votre médecin.

•Faut-il enlever sa montre pendant la séance ?

Non. Les rayons ne vont pas endommager les mécaniques.

•Les vaccins sont-ils contre-indiqués ?

. Pendant le traitement de radiothérapie, les défenses immunitaires sont un peu diminuées. Demandez au médecin si la vaccination est autorisée.

•Puis-je conduire ?

Si votre état de santé vous permet la conduite avant les séances de radiothérapie, elle continuera à être possible pendant les séances. Cependant interrogez votre médecin car dans certains cas la conduite peut être contre-indiquée.

•Faut-il prendre une préparation avant de passer le scanner de centrage ?

Non, il ne nécessite aucune préparation ni aucune injection. Il se déroule comme une radiographie.

Réponses)

SECURITE



- Les appareils de traitement (accélérateurs linaires de particules) subissent des contrôles périodiques : quotidiens, hebdomadaires, mensuels selon un programme très précis.
- Ces vérifications sont réalisées par les trois physiciennes du Centre de radiothérapie et par notre technicien. Certains contrôles sont également réalisés par des organismes extérieurs.
- Une visite annuelle du Centre est réalisée par nos autorités de tutelle (notamment ASN: Autorité de Sureté Nucléaire) qui valide le bon fonctionnement de nos installations et de nos procédures).
- Régulièrement ces opérations de maintenance peuvent nécessiter l'interruption de fonctionnement pendant une journée entière de la machine, aucun traitement n'est alors réalisé dans la journée. Même si cela décale votre traitement sachez que c'est pour votre sécurité.
- La Personne Compétente en Radioprotection (PCR) est une technicienne du CROM qui vérifie l'installation et ses conditions d'utilisation. Elle effectue une fois par mois un contrôle d'ambiance et veille à la radioprotection du personnel.
- Dans un souci de transparence, une liste des procédures de sécurité mises en place au CROM est à votre disposition sur simple demande à l'accueil.

(La consultation de Chimiothérapie)

C'est après vous avoir interrogé, examiné et pris connaissance de l'ensemble de votre dossier médical que le médecin spécialiste en cancérologie vous informera du traitement.

La chimiothérapie consiste en l'administration essentiellement intraveineuse de médicaments destinés à détruire les cellules malignes.

Ce traitement est donné le plus souvent en ambulatoire avec des séances de perfusion durant d'une demi-heure à plusieurs heures et, en fonction des médicaments administrés, à des cadences variables.

Elle peut également s'organiser en hospitalisation lorsque les perfusions sont administrées en continu sur plusieurs jours.

La chimiothérapie peut aussi dans certains cas se prescrire sous forme de comprimés.

Il n'y a pas de chimiothérapie standard. Chaque traitement est personnalisé et adapté à votre cas, le plus souvent après présentation de votre dossier dans une réunion médicale où participent des médecins de toutes les spécialités concernées (staff ou réunion de concertation pluridisciplinaire - RCP).

(La consultation de Chimiothérapie)

La chimiothérapie est le plus souvent administrée par l'intermédiaire d'une chambre à perfusion, petit appareillage sous-cutané, qu'il sera nécessaire de poser avant tout traitement afin de préserver les veines des bras.

Les différents traitements de chimiothérapie étant personnalisés, le protocole vous concernant plus particulièrement, vous sera détaillé par le médecin qui vous le prescrira et qui vous en expliquera les effets secondaires possibles et la manière d'y remédier le plus simplement possible.

Il vous sera remis, lors de l'explication du traitement, un livret destiné à vivre au mieux votre chimiothérapie et à répondre aux principales questions que vous pourrez vous poser.

Il faut savoir qu'actuellement, du fait des progrès effectués tant sur les produits de chimiothérapie que sur le traitement des effets secondaires, la chimiothérapie est généralement très bien tolérée et ne vous empêchera pas de vivre cette période tout à fait confortablement.



Il existe une unité chimiothérapie ambulatoire comportant 12 postes, permettant l'administration de perfusions de chimiothérapie sur une courte durée (de une demi-heure à 6 heures)



La Clinique Sainte Marie dispose d'un service de médecine et de soins palliatifs comportants 21 lits d'hospitalisation sous la responsabilité de l'équipe médicale du C.R.O.M.

Au cours de vos traitements vous pouvez bénéficier gratuitement d'un accompagnement psychologique (par un soutien et/ou un travail d'introspection) en entretien individuel. Rendez-vous à prendre auprès de l'accueil du Centre.



Caroline LAMANTHE
Psychologue

(La consultation d'annonce)

Le dispositif d'annonce est une mesure du Plan Cancer mise en place pour répondre à la demande des patients formulée lors des premiers États Généraux des malades organisés par la Ligue Nationale Contre le Cancer. Son objectif est de leur faire bénéficier de meilleures conditions d'annonce du diagnostic de leur maladie. Il concerne autant le diagnostic initial d'un cancer confirmé histologiquement que la rechute de la maladie. Le dispositif d'annonce est construit autour de quatre temps qui correspondent à quatre étapes de prise en charge par des personnels médicaux ou soignants.

1. Un temps médical :

il correspond à une ou plusieurs consultations dédiées à l'annonce du diagnostic de cancer, puis à la proposition de stratégie thérapeutique définie lors de la réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP). Ce projet thérapeutique est présenté au patient par le médecin. La décision thérapeutique, comprise et acceptée par le malade, est ensuite formalisée par écrit et lui sera remise sous forme d'un programme personnalisé de soins (PPS). Ce programme retranscrit les modalités thérapeutiques définies par l'équipe pluridisciplinaire

2. Un temps d'accompagnement soignant :

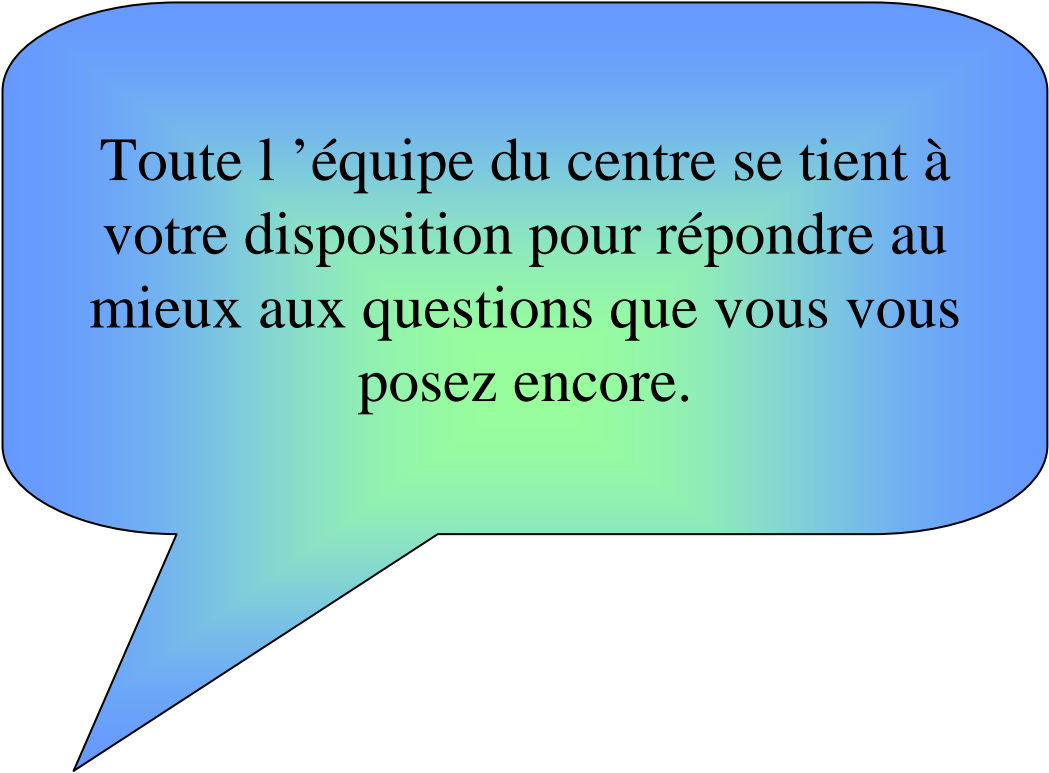
Il permet au malade ou à ses proches d'accéder, selon leurs choix, à des soignants disponibles qui écoutent, reformulent, donnent de l'information .

3. L'accès à une équipe impliquée dans les soins de support

permet au patient d'être soutenu et guidé dans ses démarches, en particulier sociales, en collaboration avec les équipes soignantes. La personne malade pourra ainsi rencontrer, en fonction de sa situation et si elle le souhaite, des professionnels spécialisés (assistant social, psychologue, Kinésithérapeute

4. Un temps d'articulation avec la médecine de ville :

En mettant en place le dispositif d'annonce, les équipes vont davantage parler avec le malade et sa famille. Mais la personne malade va continuer à se tourner vers son médecin traitant. La communication entre l'équipe et cette dernière est donc essentielle, la réalité de ces échanges étant toujours, pour la personne malade, un gage de sécurité et de continuité des soins.



Toute l'équipe du centre se tient à votre disposition pour répondre au mieux aux questions que vous vous posez encore.



Dr O. BLEICHNER
Radiothérapeute Oncologue



Dr P. DE ANDOLENKO
Radiothérapeute Oncologue



Dr MH. FILIPPI
Oncologue Médicale



Dr A. LADOUANI
Oncologue Médicale



Dr M. PERRET
Radiothérapeute Oncologue



Dr JC. RIFFAUD
Radiothérapeute Oncologue



Isabelle DE HARO
Physicienne



Catherine GAUTIER
Physicienne



Ghislaine GAVARIN
Physicienne



Jean Baptiste LE PELTIER
Responsable technique



Augustin CHAFAUX
Technicien manipulateur



Sophie HUYGHE
Technicienne manipulatrice



Patricia LERAY
Technicienne manipulatrice



Florence MAIA
Technicienne manipulatrice



Patricia MASSON
Technicienne manipulatrice



Jamila OUABOU
Technicienne manipulatrice



Cécilia RAIMBAUD
Technicienne manipulatrice



Eléna ROBIN
Technicienne manipulatrice



Catherine SAVARY
Technicienne manipulatrice



Elisabeth TEXIER
Technicienne manipulatrice



Christine TRAN
Technicienne manipulatrice



Jessica CHAUVAC
Aide manipulatrice



Aurélie PECHARD
Aide manipulatrice



Julie RUEDA
Aide manipulatrice



Corinne BAVAY
Assistante médicale



Sabine COMPIN
Assistante médicale



Cathy GUERIN
Assistante médicale



Corinne HAUDEBOURG
Assistante médicale



Cély MACHADO
Assistante médicale



Christine PERRET
Assistante médicale



Sylvie VERNICHON
Assistante médicale



Evelyne RAE
Technicienne manipulatrice
Personne Compétente en Radioprotection



Manon PERRICHOT
Secrétaire d'accueil



Elodie FONMARTY
Secrétaire d'accueil



A. BOTTON
Administrateur



Dominique DORIDANT
Directrice administrative



Djamila REZIG
Cadre Administratif



Christine MARIE
Secrétaire administrative



Joël FAUNE
Agent technique

Les Numéros Utiles

CROM

- Standard : 01.30.38.58.05
- Oncor : 01.30.38.85.81
- Primus : 01.30.38.99.61
- Oncor 2 : 01.30.38.99.62

Clinique Sainte Marie

- Standard : 01.34.20.96.96
- Urgences : 01.34.20.98.98
- Médecine : 01.34.20.96.82
- Radiologie /irm/scanner : 01.30.17.49.64

INCa Institut National du Cancer

www.e-cancer.fr

52, avenue André Morizet
92513 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. : 33 (0)1 41 10 50 00



Centre de **R**adiothérapie et d '**O**ncologie **M**édicale
SITE DE CANCEROLOGIE SPECIALISE
Membre du réseau de cancérologie ONOF

*Le CROM est un site spécialisé en cancérologie
reconnu par l 'Agence Régionale de Santé*

Il fait partie du réseau de cancérologie ONOF

(réseau d ' Oncologie du Nord Ouest Francilien),

pour des soins coordonnés de qualité et de proximité.

Site internet : <http://www.onof.org>

Version 6 – septembre 2011

3, rue Paul Emile Victor
95520 OSNY
Tel. 01.30.38.58.05
Fax 01.34.24.85.75
www.crom95.org